

15 Assistants Spécialisés des Bibliothèques (F/H)

Vous exercez vos missions à la **Direction des Affaires Culturelles** (DAC) qui a pour mission de conserver et valoriser le patrimoine matériel et immatériel, soutenir la création et accompagner la diffusion des œuvres et permettre au plus grand nombre l'accès à l'offre et à la pratique culturelle.

En tant qu'assistant spécialisé des bibliothèques, vous êtes affecté en bibliothèque de prêt ou en bibliothèque patrimoniale et spécialisée et vous exercez les missions suivantes :

- **Vous accueillez et renseignez le public** afin de permettre aux usagers de consulter ou emprunter des documents sur place ou à distance ;
- **Vous participez à la gestion du portail**, à la numérisation et au catalogage des documents patrimoniaux ;
- **Vous participez au circuit du document et à la politique documentaire de l'établissement** (gestion et suivi budgétaire d'un fonds, acquisitions, valorisation, traitement, entretien et classement, désherbage) ;
- **Vous proposez et participez à la mise en œuvre de la programmation d'actions culturelles** et de médiation en direction des publics ;
- **Vous participez à la valorisation et à la communication des actions de la bibliothèque et du réseau** (mise en valeur des collections et des actions culturelles) ;
- Selon l'évolution de carrière, vous avez la possibilité **d'encadrer une équipe**.

La rémunération brute mensuelle est de l'ordre de 2200€ en début de carrière (traitement, indemnités, primes).

Vous bénéficiez de 27 jours de **congés annuels** et jusqu'à 27 RTT.

Avantages :

- Possibilité de mobilité et évolution de carrière
- Remboursement partiel des frais de transports domicile-travail (75 % du pass Navigo par exemple)
- Accès gratuit à de nombreux équipements sportifs et culturels de la Ville de Paris (<https://www.paris.fr/services>)
- Offres loisirs de l'AGOSPAP <https://www.agospap.com>
- Participation à la mutuelle santé et prévoyance santé

Inscriptions au concours
du 06 au 31 janvier
2025

Concours Assistant Spécialisé des Bibliothèques (F/H)

(catégorie B)

Épreuves à partir du 17/03/2025

PROFIL :

- Être titulaire du baccalauréat ou expérience professionnelle équivalente ou ancienneté dans la fonction publique
- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique
- Goût pour l'accueil du public et le travail en équipe
- Intérêt pour la lecture publique et les divers services offerts en bibliothèques
- Intérêt pour le numérique et l'action culturelle
- Nécessaire aptitude au port de charge (tâches de manutention)
- Maîtrise de la bureautique et si possible d'un système intégré de gestion des bibliothèques

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Ville de Paris / DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau – 75004 Paris (9h-12h30 / 13h30-17h)

www.paris.fr/recrutement

